



ORGANISATION FRANÇAISE DE CORNHOLE

Référentiel Ligue OFCH 2026/2027

2026-2027 v.1.2



SOMMAIRE

Définitions des termes	2
Préambule	3
Article 1. Les joueurs et joueuses	3
Article 2. Règles générales d'organisation de tournois officiels	3
2.1. Classes de tournoi	3
2.2. Epreuves	3
Article 3. Règles spécifiques d'organisation de tournois officiels	4
3.1. Tournoi Territorial	4
3.2. Tournoi National	5
3.3. Tournoi Elite	5
3.4. Tournoi Final	6
Article 4. Délivrance des titres OFCH	6
4.1. classement général	6
4.2. classement individuel	6
Article 5. Attribution des points	7
Article 6. Arbitrage	9

Définitions des termes

Tournoi : Evènement d'un ou plusieurs jours comprenant une ou plusieurs épreuves.

Epreuve : Compétition d'un format défini (ex. : simple, double, switch, blind drawx, etc.).

Classe : Valeur de tournoi (Territorial local ou régional, National, Elite, Final).

Catégorie : Critère de participation aux épreuves non open (féminine, sénior, junior, etc.).

Ronde : Phase préliminaire qualificative d'une épreuve, composée de plusieurs matchs non éliminatoires.

Tableau : Phase éliminatoire déterminant le classement final de l'épreuve.

Niveau : Division d'un tableau (Or, Argent, Bronze).

Préambule

La Ligue OFCH se déroule sous forme de séries de tournois décomposés en une ou plusieurs épreuves et organisés par les clubs affiliés à l'Organisation Française du Cornhole (OFCH).

Cette Ligue a pour but de générer deux classements, en attribuant des points lors de ces tournois officiels :

- un classement général prenant en compte les résultats individuels dans les formats simples et doubles
- un classement simple ne prenant en compte que les formats simples.

Ces classements permettent de désigner à l'issue de la saison un ou une champion(ne) OFCH général, ainsi qu'un ou une champion(ne) simple.

Article 1. Les joueurs et joueuses

Lors de tournois open OFCH, tout le monde peut participer et être classé dans le tournoi. Toutefois, seuls les adhérents à l'OFCH seront pris en compte dans le classement national.

Article 2. Règles générales d'organisation de tournois officiels

Un tournoi officiel est un événement organisé et déclaré auprès de l'OFCH, par un club ou un ensemble de clubs affiliés OFCH.

La période de prise en compte des résultats comptant pour le classement d'une saison s'étend du lendemain du tournoi final (été de l'année A) jusqu'au tournoi final qui marque la fin de la saison (été de l'année A+1).

Tous les tournois sont gérés via l'application **Scoreholio** mis à disposition par l'OFCH.

2.1. Classes de tournoi

La Ligue OFCH se compose de 5 classes de tournoi : Territorial Local, Territorial Régional, National, Elite et Final.

CLASSE	NB PAR SAISON	EPREUVES MINI	ADHÉRENTS MINI	CLUBS MINI*	DURÉE MINI	PISTES MINI	STREAMING
Territorial Local	~	1 : Simple ou Double	8	2	0,5 j	4	NON
Territorial Régional	~	1 : Simple ou Double	32	3	1 j	12	NON
National	5	2 : Simple + Double	32	3	2 j	16	NON
Elite	5	3 : Simple + Double + Switch ou Blind draw	32	3	2,5 j	20	OUI
Final	1	4 : Simple + Double + Switch ou Blind draw + Finale Interclubs	32	3	2,5 j	30	OUI

* Avec un minimum de 3 participants par club.

2.2. Epreuves

Les épreuves comptant pour la ligue OFCH sont les open simples et les doubles en équipes constituées. Les autres formats d'épreuve (switch, blind draw., féminine...) organisés durant un tournoi ne comptent pas au classement.

Chaque épreuve doit comporter 2 phases. Une première **phase de rondes** au format « Round Robin » et une seconde **phase de tableau** à élimination au format « double élimination ». Tous les participants de la phase de rondes sont qualifiés pour la phase de tableau.

Lors des phases de tableau, l'organisateur du tournoi peut mettre en place 1 à 3 niveaux de tableau comptant pour des points de classement, selon le nombre d'équipes inscrites. Les tableaux au-delà de 3 catégories ne sont pas pris en compte dans le classement.

NOMBRE D'ÉQUIPES		NIVEAU		
DE	À	OR	ARGENT	BRONZE
16	23	16 - 23	-	-
24	31	24 - 31	-	-
32	39	32 - 39	-	-
40	47	24	16 - 23	-
48	55	32	16 - 23	-
56	63	32	24 - 31	-
64	71	40	24 - 31	-
72	79	48	24 - 31	-
80	87	48	32 - 39	-
88	95	48	40 - 47	-
96	103	48	32	16 - 23
104	111	48	32	24 - 31
112	119	48	40	24 - 31
120	127	48	48	24 - 31
128	135	48	48	32 - 39
136	143	56	48	32 - 39
144	151	56	48	40 - 47
152	159	56	56	40 - 47
160	167	56	56	48 - 55

Article 3. Règles spécifiques d'organisation de tournois officiels

3.1. Tournoi Territorial

Un club peut organiser, s'il le souhaite, jusqu'à 2 tournois Territoriaux officiels par mois. L'organisateur est libre de fixer le tarif de participation.

En plus des règles générales d'organisation, le tournoi Territorial :

- doit être inscrit au calendrier OFCH,
- doit être déclaré au moins 15 jours avant son début à l'OFCH en complétant le formulaire en ligne sur le site Web www.ofch.fr,
- doit accueillir un minimum de 8 participants adhérents à l'OFCH,
- peut se dérouler sur un ou plusieurs jours,
- ne doit pas se dérouler le même jour qu'un tournoi National (sauf dérogation au cas par cas) ou Elite (en aucun cas)
- doit reverser 5 % du montant des inscriptions à l'OFCH.

On distingue 2 classes de tournois Territoriaux selon le nombre de participants adhérents à l'OFCH :

- Territorial **Régional** : au moins 32 participants adhérents OFCH, provenant d'au moins 3 clubs affiliés différents et un minimum de 3 participants par club.
- Territorial **Local** : au moins 8 joueurs participants adhérents OFCH, provenant d'au moins 2 clubs affiliés différents et un minimum de 3 participants par club.

3.2. Tournoi National

Un club peut organiser 1 tournoi National officiel par saison, à condition qu'il n'organise pas déjà un tournoi Elite.

En plus des règles générales d'organisation, le tournoi National :

- doit être organisé entre septembre et juin avec validation préalable par l'OFCH,
- doit être soumis au moins 3 mois avant son début à l'OFCH en complétant le formulaire en ligne,
- doit accueillir un minimum de 32 participants adhérents à l'OFCH et d'au moins 3 clubs différents,
- doit se dérouler sur au moins 2 jours consécutifs,
- doit organiser des épreuves open simple et un tournoi double,
- peut proposer une épreuve annexe open de type blind draw, switch, squad, etc. qui se composera d'au moins 1 niveau de tableau à simple ou double élimination (au choix de l'organisateur) mais qui ne comptera pas au classement OFCH,
- peut proposer des épreuves supplémentaires non open (féminine, sénior, junior, etc.) en parallèle ou en sus de l'épreuve annexe,
- doit reverser à l'OFCH 10 % du montant des inscriptions aux épreuves comptant pour la ligue OFCH.

Le tarif minimum conseillé par joueur pour un tournoi National est :

- 20 euros pour un tournoi simple,
- 10 euros par participant pour un tournoi double,
- 5 euros pour un tournoi Blind draw ou Switch.

L'organisateur est néanmoins libre de fixer le tarif de participation.

3.3. Tournoi Elite

Un club peut organiser 1 tournoi Elite officiel par saison, à condition qu'il n'organise pas déjà un tournoi National.

En plus des règles générales d'organisation, le tournoi Elite :

- doit être organisé entre septembre et juin avec validation préalable par l'OFCH,
- doit être soumis au moins 3 mois avant son début à l'OFCH en complétant le formulaire en ligne,
- doit accueillir un minimum de 32 participants adhérents à l'OFCH et d'au moins 3 clubs différents,
- doit se dérouler sur au moins 3 jours consécutifs,
- doit organiser des épreuves open simple et un tournoi double,
- doit proposer une épreuve annexe open de type blind draw, switch, squad qui se composera d'au moins 1 niveau de tableau à simple ou double élimination (au choix de l'organisateur) mais qui ne comptera pas au classement OFCH,
- peut proposer des épreuves supplémentaires non open (féminine, sénior, junior, etc.) en parallèle ou en sus de l'épreuve annexe,
- doit reverser à l'OFCH 10 % du montant des inscriptions aux épreuves comptant pour la ligue OFCH.

Le tarif minimum conseillé par joueur pour un tournoi Elite est :

- 20 euros pour un tournoi simple,
- 10 euros par participant pour un tournoi double,
- 5 euros pour un tournoi Blind draw ou Switch.

L'organisateur est néanmoins libre de fixer le tarif de participation.

3.4. Tournoi Final

Le tournoi Final se déroule en fin de saison, entre fin juin et début juillet. Il constitue le dernier évènement majeur de la saison.

Les principes de déroulement restent les mêmes qu'un tournoi Elite.

Le choix du club organisateur du tournoi Final est réalisé par vote du Comité directeur de l'OFCH en cas de candidatures multiples. Les clubs candidats doivent se faire connaître lors de la saison précédente. Le club retenu pour organiser le tournoi final de la saison suivante est annoncé lors du tournoi final de la saison en cours.

Article 4. Délivrance des titres OFCH

A l'issue du tournoi Final, l'OFCH sera en mesure de délivrer les titres pour la saison écoulée.

4.1. classement général

Le classement général prend en compte les points obtenus :

- au tournoi Final en simple et en double,
- aux tournois Elites pour les 2 meilleurs résultats simples et les 2 meilleurs résultats doubles,
- aux tournois Nationaux pour les 2 meilleurs résultats simples et les 2 meilleurs résultats doubles,
- aux tournois Territoriaux Régionaux et rondes des tournois Elites et Final pour les 4 meilleurs résultats simples et les 4 meilleurs résultats doubles,
- aux tournois Territoriaux Locaux et rondes des tournois Nationaux pour les 3 meilleurs résultats simples et les 3 meilleurs résultats doubles.

4.2. classement individuel

Le classement individuel prend en compte les points obtenus :

- au tournoi Final en simple
- aux tournois Elites pour les 2 meilleurs résultats simples
- aux tournois Nationaux pour les 2 meilleurs résultats simples,
- aux tournois Territoriaux Régionaux et rondes des tournois Elites et Final pour les 4 meilleurs résultats simples,
- aux tournois Territoriaux Locaux et rondes des tournois Nationaux pour les 3 meilleurs résultats simples.

Les switches, blind draw et rondes des tournois Local et Régional ne comptent pas pour les titres OFCH.

CLASSES / NIVEAUX / PHASES	SIMPLE	DOUBLE	GAIN MAXI. GÉNÉRAL
Finale Or	1	1	500
Finale Argent	1	1	300
Finale Bronze	1	1	200
Elite Or	2	2	800
Elite Argent	2	2	600
Elite Bronze	2	2	400
National Or	2	2	600
National Argent	2	2	400
National Bronze	2	2	200
Rondes Finale + Elite + Territorial Régional	4	4	800
Rondes National + Territorial Local	3	3	300
TOTAL	12	12	3000

4 podiums seront présentés :

- Podium du classement général
- Podium du classement simple
- Podium des 3 meilleures féminines
- Podium des 3 meilleur-e-s jeunes (- de 16 ans au 1er septembre de la saison traitée)

Outre d'éventuels trophées et lot de récompenses, le meilleur joueur de chaque catégorie se verra offrir l'inscription à 1 Open simple et 1 Open double Elite de la saison suivante.

Article 5. Attribution des points

Pour les épreuves en double, chacun des deux joueurs est crédité de la totalité des points remportés par l'équipe.

En phase de ronde, le classement est établi d'abord par résultat puis par différence de points (21 maximum).

CLASSEMENT	TERRITORIAL	
	RÉGIONAL ≥ 32	LOCAL ≥ 8
1	100	50
2	98	49
3	96	48
4	92	46
5-6	86	43
7-8	76	38
9-12	60	30
13-16	40	20
17-24	24	12
25-32	10	5
33-48	4	2
49+	2	1

CLASSEMENT	NATIONAL			
	OR	ARGENT	BRONZE	RONDE
		≥ 40	≥ 96	
1	150	100	50	50
2	145	95	49	49
3	140	90	48	48
4	135	85	46	46
5-6	130	80	43	43
7-8	125	75	38	38
9-12	120	70	30	30
13-16	115	65	20	20
17-24	110	60	12	12
25-32	105	55	5	5
33-48	100	50	2	2
49+	95	45	1	1

CLASSEMENT	ELITE			
	OR	ARGENT	BRONZE	RONDE
		≥ 40	≥ 96	
1	200	150	100	100
2	195	145	98	98
3	190	140	96	96
4	185	135	92	92
5-6	180	130	86	86
7-8	175	125	76	76
9-12	170	120	60	60
13-16	165	115	40	40
17-24	160	110	24	24
25-32	155	105	10	10
33-48	150	100	4	4
49+	145	95	2	2

CLASSEMENT	FINAL			
	OR	ARGENT	BRONZE	RONDE
		≥ 40	≥ 96	
1	250	150	100	100
2	230	145	98	98
3	215	140	96	96
4	200	135	92	92
5-6	190	130	86	86
7-8	180	125	76	76
9-12	170	120	60	60
13-16	165	115	40	40
17-24	160	110	24	24
25-32	155	105	10	10
33-48	150	100	4	4
49+	145	95	2	2

Article 6. Arbitrage

Les matchs de cornhole sont basés sur le principe de l'auto-arbitrage. Au moins un exemplaire du règlement doit être disponible lors des tournois. Néanmoins, une cellule arbitrale est présente sur les tournois Nationaux et Elites. Elle est composée comme suit :

- Un juge arbitre officiel désigné par l'OFCH,
- L'organisateur ou un membre délégué par l'organisateur,
- Un joueur volontaire du tournoi choisi conjointement par l'arbitre et l'organisateur.

Le juge arbitre OFCH porte la voix de la cellule arbitrale. Les trois membres qui composent la cellule arbitrale doivent être de trois clubs différents. Le rôle de la cellule arbitrale est de traiter les différends sur sollicitation d'un joueur. La décision prise par la cellule est incontestable.